

Un collectif nautique qui reste vigilant



Le collectif au Paradis, samedi. Une première.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

C'est au lieu-dit le Paradis, à l'embarcadère du bac pour Le Pellerin qu'il fallait retrouver, samedi, les membres du collectif nautique des associations navigantes de l'Agglomération nantaise, venus à Couëron pour leur sortie annuelle.

Il regroupe 1 000 personnes et une douzaine d'associations. Parmi celles représentées ce jour, il y avait : Bouguenais contre courant (BCC), le CNSL (centre nautique Sèvre et Loire) basé à Trentemoult, le CNI (centre nautique d'Indre), et le club local ALO (aviron Loire Océan).

Leur rencontre, ils la doivent au Grand débat la Loire et nous, à l'appel de Nantes métropole, avec la création de leur collectif, fin 2014. « Aujourd'hui, le collectif participe directement à la conférence permanente Loire (CPL) dont l'objet est d'accompagner les 30 engagements pris par Nantes métropole. Nous étudions la mise en œuvre de ces engagements », explique Hubert Jan, du CNSL. Le premier : les conditions

d'accessibilité à la Loire, c'est-à-dire les problématiques des cales, de mise à l'eau, et des pontons. La CPL a défini des priorités : les conditions de mises à l'eau à hauteur de Saint-Sébastien, le rehaussement de la cale du CNSL à Trentemoult, l'aménagement de la cale Doumergue, en lien avec la guinguette, sur le bras de la Madeleine... L'idée est d'avoir des points d'accostage et de mises à l'eau stratégiques pour le nettoyage des bateaux, les sorties... »

Et Hubert Jan de poursuivre : « Le maître d'ouvrage reste Nantes métropole mais les priorités sont définies par les usagers. Nous serons vigilants sur la réalisation de ces engagements. La manifestation Débord de Loire, en mai, sera un temps fort, même si nos bateaux sont modestes par rapport à l'*Hermione* ou au *Belem*. Nous serons présents avec une flottille de voiles pour la remontée de cette armada, soit 250 navires d'annoncés. »